

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site: www.parlementfrancophone.brussels

Commissions réunies
des Affaires sociales
et de la Santé

Convocation¹

Mardi 19 mars 2019 - 14h30
Rue du Lombard, 69 – Salle 201

Ordre du jour

1. Rapport d'activités pour l'année 2017 du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé

doc. 121 (2018-2019) n° 1

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse (vote).
- Exposé des représentants du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé.
- Discussion.

2. Divers

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

Composition de la commission des Affaires sociales

Présidente : Mme Dominique Dufourny

Vice-présidents : Mme Michèle Carthé, M. Pierre Kompany

Membres effectifs :

PS : Mme Michèle Carthé, M. Ahmed El Ktibi, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, Mme Simone Susskind

MR : Mme Dominique Dufourny, M. Gaëtan Van Goidsenhoven, M. David Weytsman

DéFI : M. Fabian Maingain, Mme Fatoumata Sidibé

cdH : M. Pierre Kompany

Ecolo : Mme Anne Herscovici

Membres suppléants :

PS : M. Ridouane Chahid, M. Bea Diallo, Mme Véronique Jamoulle, M. Hasan Koyuncu, M. Zahoor Ellahi Manzoor, M. Julien Uyttendaele

MR : M. Alain Courtois, M. Willem Draps, M. Abdallah Kanfaoui, Mme Viviane Teitelbaum

DéFI : M. Michel Colson, Mme Martine Payfa, Mme Caroline Persoons

cdH : M. André du Bus de Warnaffe, M. Bertin Mampaka Mankamba

Ecolo : Mme Zoé Genot, M. Alain Maron

Composition de la commission de la Santé

Présidente : Mme Martine Payfa

Vice-présidents : M. Zahoor Ellahi Manzoor, M. Michaël Vossaert

Membres effectifs :

PS : M. Bea Diallo, M. Amet Gjanaj, M. Hasan Koyuncu, M. Zahoor Ellahi Manzoor, Mme Kenza Yacoubi

MR : M. Jacques Brotchi, M. Alain Courtois, M. Abdallah Kanfaoui

DéFI : Mme Martine Payfa, M. Michaël Vossaert

cdH : M. André du Bus de Warnaffe

Ecolo: Mme Magali Plovie

Membres suppléants :

PS : M. Ridouane Chahid, Mme Nadia El Yousfi, M. Marc-Jean Ghysseels, Mme Catherine Moureaux, M. Mohamed Ouriaghli, M. Emin Ozkara

MR : Mme Françoise Bertieaux, Mme Corinne De Permentier, Mme Anne Charlotte d'Ursel, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

DéFI : M. Michel Colson, M. Fabian Maingain, Mme Fatoumata Sidibé

cdH : M. Ahmed El Khannouss, M. Pierre Kompany

Ecolo: Mme Zoé Genot, M. Alain Maron

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).